

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2024

Compte rendu

Lors de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 12 février 2024 à l'Hôtel Marriott Champs-Elysées, 70 avenue des Champs -Elysées, 75008 Paris, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de 11 à l'Assemblée ordinaire détenant 9 002 052 actions (soit 96,01% des actions ayant le droit de vote) et représentant 9 002 052 droits de vote sur les 9 376 074 actions ayant le droit de vote.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

L'Assemblée générale a pris acte du rapport spécial d'alerte des Commissaires aux comptes visé à l'article L. 234-1 du Code de commerce, reçu par la société le 12 janvier 2024.

L'Assemblée générale a en outre donné acte au Conseil d'administration du respect de la réglementation applicable en matière d'Assemblées Générales étant précisé que, le délai minimum de 35 jours entre la date de publication au Bulletin des annonces légales obligatoires d'un avis relatif à l'Assemblée générale et celle de ladite assemblée applicable aux sociétés dont les actions ne revêtent pas toutes la forme nominative prévu par l'article R. 225 -73 I du Code de commerce ne peut être respecté car il est incompatible avec les règles spécifiques prévues en matière de procédure d'alerte visées aux articles L.234 -1 et R.234-3 du Code de commerce.

L'Assemblée générale a également pris acte des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation de la société relevés par les Commissaires aux comptes dans le cadre de la procédure d'alerte prévue à l'article L.234-1 du Code de commerce ainsi que des réponses apportées par le Président et le Conseil d'administration lors de cette assemblée et des précédentes phases de la procédure d'alerte.

###

Le résultat des votes est ci-après présenté.

Nombre de titres formant le capital social : 9 913 283

Nombre de titres ayant le droit de vote : 9 376 074

Nombre de voix ayant le droit de vote : 9 376 074

	Présents ou représentés	Pouvoirs au Président	Vote par correspondance	TOTAL
Nbre d'actionnaires	7	1	3	11
Nombre de titres	9 001 592	271	189	9 002 052
Nombre de voix	9 001 592	271	189	9 002 052

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	POUR		CONTRE		ABSTENTION	RESULTAT
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
1/ Lecture du rapport spécial d'alerte des commissaires aux comptes	9 002 049	99,999967%	3	0,000033%	0	Adoptée
2/ délai spécial de réunion de l'Assemblée générale	9 002 049	99,999967%	3	0,000033%	0	Adoptée
3/ Délibération sur les faits relevés par les commissaires aux comptes dans le cadre de la procédure d'alerte	9 002 049	99,999967%	3	0,000033%	0	Adoptée